



Tva sur plus value immobiliere

Par **stl4478**, le **15/05/2012 à 22:12**

Bonjour,rnJe vends mon appartement(résidence principale) acheté en VEFArnJe l'habite depuis janvier 2007 mais la déclaration d'achèvement s'est effectuée en août 2008. Vais je être soumis à la tva sur la plus value?

Par **beberenice**, le **19/06/2012 à 12:20**

Etant donné que cela constitue votre résidence principale il ne me semble pas rnCependant, je vous recommande d'effectuer une [simulation impôt](#) afin de voir si vous êtes éligibles à cet impot

Par **cocotte1003**, le **19/06/2012 à 12:46**

Bonjour, il n'y a pas de plus value sur la résidence principale, votre centre des impots peut vous le confirmer, cordialement